

"... l'impératif de la sécurité à des niveaux d'armement nucléaire moindres exige qu'aucune proposition ou réflexion sur une solution possible ne soit rejetée sans avoir été soigneusement étudiée."

* * *

Compte tenu des problèmes associés à la situation actuelle de la sécurité internationale, le Canada cherchera à atteindre deux objectifs fondamentaux à la conférence d'examen:

- a) le maintien du TNP comme élément fondamental d'un régime international efficace de non-prolifération et
- b) la réaffirmation par la conférence de l'objet et des dispositions du TNP.

De façon plus précise, les objectifs du Canada en ce qui concerne le désarmement seront les suivants:

- i) veiller à ce que le débat sur les questions relatives à l'article VI contribue de façon positive aux objectifs globaux du TNP et ne dégénère pas en débat acrimonieux entre les PNNA et les États dotés d'armes nucléaires;
- ii) reconfirmer que les États dotés d'armes nucléaires, et notamment les États-Unis et l'Union soviétique, doivent négocier de bonne foi en vue de l'adoption de mesures efficaces pour faire cesser la course aux armes nucléaires à une date rapprochée et pour réduire les arsenaux nucléaires;
- iii) souligner l'importance de l'apport du TNP à la sécurité internationale;
- iv) réaffirmer le préjugé favorable du Canada pour le concept de zone régionale exempte d'armes nucléaires, comme le mentionne le TNP, lorsque de telles zones peuvent être établies et qu'elles sont susceptibles de contribuer à la stabilité; et
- v) continuer à explorer, en étroite consultation avec les alliés du Canada du sein de l'OTAN et d'autres pays de même avis, la possibilité de prendre d'autres mesures, dans les domaines du contrôle des armes tant nucléaires que non nucléaires, et de la sorte contribuer à des progrès généraux au plan du contrôle des armements et de l'amélioration du climat politique Est-Ouest.